

DELIBERATION N° 0 DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

SEANCE DU

L'an , le , l'Assemblée de Corse, convoquée le , s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Décret n° 2017-1847 du 29 décembre 2017 fixant les règles budgétaires, financières et comptables applicables à la collectivité de Corse,
- VU l'Arrêté du 18 décembre 2017 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,
- VU l'instruction budgétaire et comptable M57,
- VU la délibération N°XXXX AC du XXXX portant adoption du Règlement Budgétaire et Financier de la Collectivité de Corse,
- VU la délibération N°XXX portant adoption du Budget principal de la Collectivité de Corse,
- VU la délibération N°18/011 AC du 16 janvier 2018 décidant le maintien et la création des budgets annexes,
- SUR rapport n°2018-XXX du Président du Conseil Exécutif de Corse ;
- SUR** rapport de la Commission des Finances et de la fiscalité,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article unique : adopte le budget primitif du Parc de voirie pour l'exercice 2018 tel qu'il s'établit dans la balance ci-dessous et les documents annexés à la présente délibération

| | |
|---|-----------|
| II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II |
| VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE | A2 |

| | VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET | | | | | |
|--|--|-------------------|---------------------|---------------------|-------------------|---------------------|
| | DÉPENSES | | | RECETTES | | |
| | RÉELLES (1) | ORDRE | TOTAL | REELLES (1) | ORDRE | TOTAL |
| Crédits d'investissement votés au titre du présent budget | 258 900,00 | 0,00 | 258 900,00 | 0,00 | 258 900,00 | 258 900,00 |
| Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget | 3 647 280,00 | 258 900,00 | 3 906 180,00 | 3 906 180,00 | 0,00 | 3 906 180,00 |
| Total budget (hors RAR N-1 et reports) | 3 906 180,00 | 258 900,00 | 4 165 080,00 | 3 906 180,00 | 258 900,00 | 4 165 080,00 |

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse

Ajaccio, le

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI